

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

COMMUNE DE MOLAC



Compte rendu de la séance d'installation du 15 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 15 décembre 2023 à 17 heures, le Conseil Municipal des Enfants, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Mme GRIFFON Frédérique, adjoint au Maire.

Date de convocation : 08 décembre 2023

Nombre de membres :

En exercice : 10

Présents : 10

Procurations : 0

Votants : 10

Présents :

Élues du Conseil municipal :

DREANO Odette, GRIFFON Frédérique

Élus du Conseil municipal des enfants :

BOULLE Candice, GARNIER LOIR Romane, GARNIER LOIR Soën, HENKART Zoé, LARVOIR Hugo, LEXA Maélys, LE BELLER Titouan, PERRON Lyam, PROVOST Soline, RENIER-BEZEAUD Théalda

Excusés :

Élues du Conseil municipal :: COSTA RIBEIRO GOMES Marie Claude, PERRON Manuela, STEVANT Emilie.

Secrétaires de séance :

Elue du Conseil municipal : GRIFFON Frédérique

Elue du Conseil municipal des Enfants : LEXA Maelys

1 – Les projets et leur mise en oeuvre

Frédérique GRIFFON rappelle les 3 objectifs retenus lors de la première séance : Créer des lieux conviviaux, améliorer le city park, aider les gens en difficulté. Pour chaque thème il conviendra de définir des actions pour mettre en oeuvre les projets.

Frédérique GRIFFON met l'accent sur le projet « aider les gens en difficulté ou isolés » et rappelle que pour aider il faut respecter or on constate de plus en plus d'incivilités à la cantine entre enfants mais aussi de la part d'enfants vis-à-vis des agentes qui encadrent la cantine et qui travaillent pour que ce temps se passe bien. Ceci n'est pas acceptable. Frédérique GRIFFON rappelle aux enfants qu'ils sont les représentants de tous les enfants et qu'ils ont donc un rôle à jouer dans le respect que chacun doit aux autres, et demande aux enfants élus

d'être vigilants et de rappeler la règle de respect à leurs camarades lorsqu'ils seront témoins d'actes irrespectueux, règles que bien évidemment ils doivent s'appliquer aussi à eux-mêmes.

A – Amélioration du city park :

Chacun s'exprime dans un tour de table et plusieurs aménagements sont proposés puis soumis au vote.

Des jeux supplémentaires :

Tyrolienne : 6 voix

Trampoline : 0

Balanoire : 0

Tobogan : 0

Araignée : 10 (vote à l'unanimité)

Tourniquets : 5

Autre idée : bancs au city park, couvrir le city park, toilettes au city park.

Frédérique GRIFFON informe que couvrir le city park ou entreprendre des travaux pour des toilettes n'est pas de la compétence du conseil municipal des enfants.

Le conseil municipal des enfants a validé les choix suivants : Araignée et tyrolienne.

Frédérique GRIFFON rappelle qu'il y a des obligations de sécurité plus importantes pour les communes, et que nous ne pourrions pas tout faire, il faudra tenir compte du prix.

Odette DREANO et Frédérique GRIFFON demandent aux enfants de faire des recherches pour le prochain conseil et regarder aussi les prix à titre d'information.

B – Aider les personnes en difficulté

Frédérique GRIFFON et Odette DREANO demandent aux enfants de s'exprimer sur ce que cela signifie pour aider et de préciser plus concrètement.

Aider les personnes en difficultés serait :

- Faire une fête de la commune où les gens seraient tous invités
- Ouvrir une salle avec des ordinateurs pour aider aux devoirs
- Organiser une journée d'activités pour des personnes handicapées

Il est demandé aux enfants de réfléchir à une organisation précise sur une des 3 propositions faites pour la prochaine séance

3 – Questions diverses :

Néant

La séance est close à 18 h 00

Prochaine rencontre fixée le 16 février 2024 à 16:45

Une convocation sera adressée à chacun des élus